

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 21 JANVIER 2020 COMPTE-RENDU

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Sodexo s'est tenue le mardi 21 janvier 2020 à l'Auditorium de La Seine Musicale à Boulogne-Billancourt.

La réunion a été présidée par Sophie Bellon, Présidente du Conseil d'Administration. Cindy Cario, Secrétaire du Conseil d'Administration, a assuré les fonctions de secrétaire de séance.

Les fonctions de scrutateurs ont été remplies par François-Xavier Bellon, Président du Directoire de Bellon SA et Wiesława Gaschet, représentant le FCP *Groupe Sodexo Peps*.

Etaient également présents, les membres du Conseil d'Administration, Denis Machuel, Directeur Général, Marc Rolland, Directeur Financier ainsi que les Commissaires aux comptes.

1 675 actionnaires, représentant 121 284 957 actions, étaient présents, représentés ou avaient voté par correspondance, soit un quorum de 83,23 %. L'Assemblée a approuvé l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée, retransmise en direct, est accessible en différé, en français et en anglais sur le site Internet de la Société : www.sodexo.com.

Les résultats des votes des résolutions sont également disponibles dans la section « Finance / Actionnaires / Assemblées Générales ».

DEROULEMENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DISCOURS DE LA PRESIDENTE

Dans son discours, Sophie Bellon, Présidente du Conseil d'Administration et Présidente de l'Assemblée, a évoqué divers sujets comme la croissance de Sodexo, les évolutions au sein du Conseil d'Administration, les combats de la Société ainsi que sa vision sur la raison d'être.

En 2019, Sodexo a connu une croissance soutenue, la plus élevée en 7 ans, et compte tenu des opportunités, l'entreprise vise à accélérer la croissance d'une façon rentable et durable en 2020.

En effet, le marché de Sodexo représente 900 milliards d'euros au niveau mondial et offre de vastes possibilités de développement. Le potentiel du marché de la restauration, en particulier, est immense puisqu'il s'élève à plus de 300 milliards d'euros.

Pour en tirer le meilleur parti, Sodexo sera de plus en plus sélectif et ciblé dans ses investissements pour poursuivre le développement de ses activités.

Depuis sa création, Sodexo a bâti une expertise incomparable dans le domaine de la restauration et va capitaliser toujours plus ce savoir-faire. De plus, l'entreprise va continuer à se démarquer par sa capacité à promouvoir une alimentation saine, respectueuse des équilibres naturels et sociaux. En ce qui concerne la digitalisation, elle continuera à renforcer ses liens directs avec ses consommateurs, qui exigent toujours plus de personnalisation.

Le Conseil d'Administration joue un rôle déterminant dans cette dynamique de croissance et de progrès permanent, en collaboration étroite et dans une relation de confiance avec son Directeur Général et le Comité Exécutif.

Le Conseil d'Administration a beaucoup évolué ces dernières années. C'est un Conseil équilibré, en termes de mixité et d'âge, comprenant des profils internationaux et des expertises complémentaires issues pour partie d'autres secteurs que celui de Sodexo.

C'est dans cette optique que Sophie Bellon présente à l'Assemblée, les profils des deux candidats dont la nomination était proposée à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte : Véronique Laury et Luc Messier. Elle profite également de l'occasion pour remercier chaleureusement, au nom du Conseil, Robert Baconnier, dont le mandat arrivait à expiration à l'issue de cette Assemblée et Astrid Bellon, démissionnaire, pour leur grande contribution aux travaux du Conseil d'Administration.

Puis, Sophie Bellon explique à l'Assemblée les combats de Sodexo. En effet, les équipes de Sodexo sont présentes au cœur des territoires, à la maille la plus locale. C'est dans cette proximité que réside une grande partie de la valeur de l'entreprise puisqu'elle permet de maintenir un lien social et de contribuer au dynamisme des écosystèmes territoriaux.

Les talents sont donc l'atout le plus précieux de Sodexo. La capacité de pouvoir les attirer, les développer et les faire grandir est un élément de différenciation essentiel pour une entreprise comme Sodexo.

Sous l'effet du progrès technologique, la dimension humaine devient de plus en plus créatrice de valeur et Sophie Bellon tient à remercier chaleureusement l'ensemble des collaborateurs puisque leur travail au quotidien, auprès des clients, des consommateurs et sur les territoires font de Sodexo l'entreprise qu'elle est aujourd'hui.

Enfin, Sophie Bellon termine son discours en évoquant le sujet de la raison d'être, introduite par la Loi Pacte en avril dernier.

Lors de la création de Sodexo en 1966, Pierre Bellon a été précurseur et visionnaire en donnant à l'entreprise une double mission :

- Améliorer la qualité de vie des personnes ;
- Contribuer au développement économique, social et environnemental des villes, régions et pays où Sodexo exerce ses activités.

Sodexo n'a donc pas attendu la loi Pacte pour s'engager sur ces sujets puisque cela fait partie de son ADN. Depuis 54 ans, Sodexo travaille à la mise en cohérence de toutes ses activités, des choix de ses partenaires, de ses fournisseurs et de l'engagement de ses collaborateurs partout dans le monde. Cet exercice quotidien, au sein d'un groupe multi-local, multi-marchés, multiculturel est un immense défi et exige une détermination dans la durée.

Ces engagements feront sûrement l'objet d'une raison d'être qui sera soumise aux actionnaires de manière formelle mais pour ce faire, il faut mener le travail avec le sérieux qui s'impose et faire des choix qui engagent l'entreprise.

PRESENTATION DES RESULTATS

Marc Rolland, Directeur Financier, a présenté aux actionnaires les performances de Sodexo au cours de l'exercice 2018-2019, conformes aux objectifs fixés, et faisant apparaître :

- un chiffre d'affaires de 22 milliards d'euros, soit une augmentation de 7,6 % par rapport à l'exercice précédent ;
- des liquidités générées par les opérations s'élevant à 907 millions d'euros ;
- un bilan solide avec un ratio dette nette sur EBITDA de 0.9 et un ratio d'endettement net sur capitaux propres de 27 %.

Le ratio d'endettement sera impacté par la norme IFRS 16 appliquée depuis le 1^{er} septembre 2019 puisque la dette sera automatiquement augmentée de 1,3 milliard d'euros.

Compte tenu des résultats, le Conseil d'Administration a décidé de proposer aux actionnaires la distribution d'un dividende de 2,90 euros par action, en hausse de 5,5 % par rapport à l'année précédente alors que le bénéfice net par action a augmenté de 3,6 %.

Concernant la performance boursière de l'action Sodexo durant l'exercice 2018-2019, le cours de l'action Sodexo a augmenté de 15% alors que l'indice CAC40 a affiché une hausse de 1 % sur la même période.

La performance à long-terme reste bonne. Depuis sa première cotation en mars 1983, la valeur de l'action a été multipliée par 67 alors que sur la même période, le CAC40 n'a été multiplié que par 14,7.

Puis, la répartition du capital de Sodexo S.A. au 31 août 2019 est présentée :

- 42,2% du capital est détenu par Bellon SA ;
- 1,1 % du capital est détenu par les salariés ;
- 4,1% du capital est détenu par des actionnaires individuels ;
- 51,6 % du capital est détenu par les investisseurs institutionnels.

Enfin, au 31 août 2019, la capitalisation boursière s'élevait à 15,2 milliards d'euros.

MESSAGE DU DIRECTEUR GENERAL

Denis Machuel, Directeur Général, a exposé les principaux évènements survenus au cours de l'exercice 2018-2019 et a présenté aux actionnaires les perspectives pour l'exercice 2019-2020.

L'agenda stratégique mis en place l'année dernière pour accélérer la croissance a produit cette année ses premiers résultats positifs : à 3,6 %, la croissance organique du Groupe est la plus importante depuis 2012.

Le retour à cette croissance se lit dans la confiance qu'ont témoigné plusieurs clients prestigieux : l'entreprise américaine Procter & Gamble, l'UNESCO à Paris, le Victoria College au Royaume-Uni ou encore, les Jeux Olympiques et Paralympiques qui auront lieu à Tokyo l'été prochain.

Pour autant, Sodexo souhaite maintenir ce cap parce que la croissance est encore inférieure aux attentes compte tenu des disparités dans les indicateurs de performance : comme par exemple, ceux de fidélisation client et de développement commercial. Toutefois, Denis Machuel reste très confiant dans la capacité de Sodexo à relever ces défis car la reprise de la croissance s'est accompagnée d'une plus grande rigueur au sein de l'organisation, permettant ainsi notamment, de réduire le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail de 11,1% ou bien, d'améliorer les marges sur les nouvelles signatures.

Sodexo compte maintenant sur l'expansion des initiatives *Fit for the Future*, le programme d'optimisation des frais de fonctionnement hors site, et sur l'accélération du déploiement de STEP, le système de gestion de la performance, pour généraliser cette discipline opérationnelle à tous les niveaux et générer des économies et gains de productivité supplémentaires. Sodexo a fait le choix de réinvestir ses gains de productivité dans les ventes et le marketing, la formation et la gestion des talents, ainsi que dans le digital et les technologies de l'information pour accélérer sa croissance.

Pour ancrer durablement une croissance solide, rentable et responsable, Sodexo devra aller encore plus loin. Elle devra donc allier sa compréhension fine des attentes de ses clients et consommateurs avec sa capacité à utiliser le digital au service de l'humain et avec son ADN d'entreprise profondément responsable, afin de devenir le choix évident de ses clients et consommateurs.

Sodexo est convaincu que le futur de la restauration passe par une alimentation de qualité, saine, responsable et bénéfique tant pour la qualité de vie des consommateurs, que pour les communautés locales et l'environnement.

Pour ce faire, Sodexo lance divers programmes avant-gardistes. Par exemple, l'entreprise travaille depuis plus d'un an avec le géant espagnol de la mode Inditex pour développer un concept de restauration circulaire pour son centre de logistique à Arteixo en Espagne. Aujourd'hui, le restaurant sert plus de 1 600 repas par jour, avec au menu 65 % de produits locaux issus de circuits courts, bien souvent en direct avec les agriculteurs, dont plus de 40 produits bio. De plus, ce restaurant est sans plastiques ; tous les déchets organiques sont compostés ou finissent en biogaz. Seulement 5,5 % des déchets sont non-recyclés mais avec l'objectif d'être à zéro déchet très prochainement.

Sodexo est très fier de ce concept qui est non seulement un succès puisqu'il a récemment ouvert un second restaurant similaire pour le même client mais peut même être appliqué à grande échelle comme le montre l'exemple des jeux panaméricains et para panaméricains de l'été dernier à Lima au Pérou.

Au-delà de la restauration, et sous l'influence du digital, Sodexo doit continuer à miser sur les synergies entre ses activités pour créer des expériences sur mesure qui répondent à un besoin grandissant de convivialité, de simplification et de personnalisation de la part des consommateurs. A ce propos, l'entreprise a investi dans Zeta, une entreprise indienne de plateformes technologiques et de solutions de paiements digitales. En intégrant les offres de restauration sur site, les offres de restaurants partenaires, la gestion de voyages et des dépenses associées et les services à la personne, Zeta permet de créer le « guichet unique » virtuel de Sodexo pour ses clients et consommateurs. Déployée pour l'instant en Asie-Pacifique, Sodexo est convaincu du potentiel mondial de cette plateforme.

A l'échelle du Groupe, l'entreprise tire parti de ces développements pour se différencier sur tous ses marchés et accélérer sa croissance de manière responsable. C'est dans cette optique que Sodexo a pris l'engagement de réduire le gaspillage alimentaire sur toute sa chaîne de 50 % en 2025. Les avancées qui ont été faites en 2019 vers cet objectif sont marquantes et ont même valu de recevoir le prix Tech4Good du eCAC40 cette année. En effet, Sodexo :

- déploie WasteWatch, le plus vaste programme de son secteur : 3 000 sites sont ciblés sur la première année et déjà plus de 40 % des sites concernés sont engagés dans le déploiement.
- utilise l'intelligence artificielle et les algorithmes prédictifs pour mieux anticiper la consommation et prévenir le gaspillage sur ses sites en France et aux Etats-Unis.

Enfin, l'entreprise est devenue le premier groupe mondial qui a conjointement lié son financement à son objectif de réduction du gaspillage alimentaire et qui a certifié sa cible de réduction d'émission carbone (34 % d'ici 2025) en ligne avec les objectifs de l'ONU pour contenir le réchauffement climatique sous la barre des 1,5°.

Concernant les perspectives pour l'exercice 2019-2020, les difficultés rencontrées aux Etats-Unis, en raison principalement de la sortie volontaire d'un contrat important dans le segment Santé et du solde net neutre des nouvelles signatures en Education, devraient être compensées par la contribution de la Coupe du Monde de Rugby au premier trimestre et celle des Jeux olympiques et paralympiques d'été au dernier trimestre de l'année fiscale ainsi que par la forte croissance dans les économies en développement et une progression régulière en Europe.

Sodexo poursuivra ses initiatives *Fit for the Future* afin de réaliser des économies supplémentaires, qui compléteront les gains de productivité opérationnelle issus d'une plus grande rigueur et renforcés par le déploiement de STEP. L'entreprise continuera de réinvestir les économies réalisées dans l'accélération de sa croissance. En conséquence, le Groupe a comme objectifs pour l'exercice 2019-2020 :

- une croissance interne du chiffre d'affaires autour de 4 %, incluant les grands événements sportifs ;
- une marge d'exploitation stable, hors effet de change et hors tout impact potentiel de la mise en œuvre de la norme comptable IFRS 16.

A moyen terme, grâce aux investissements et aux initiatives évoquées, à la répartition de ses activités et à son implantation géographique équilibrée, Sodexo sera en mesure de saisir de nombreuses opportunités de croissance et d'accélérer sa croissance interne au cours des prochains exercices. Au fur et à mesure que cette croissance interne s'améliorera, les investissements seront maîtrisés afin que les gains d'efficacité et les bénéfices d'une rigueur renforcée contribuent à l'amélioration de la marge.

AUTRES INTERVENTIONS ET PRESENTATIONS

Sont également intervenus pendant l'Assemblée Générale :

- Véronique Laury et Luc Messier qui se sont présentés aux actionnaires, leurs nominations en qualité d'Administrateurs étant proposées au vote de l'Assemblée Générale ;
- Cécile Tandeau de Marsac, Présidente du Comité des rémunérations, qui a présenté les éléments de la rémunération versée ou attribuée à Sophie Bellon, Présidente du Conseil d'Administration et à Denis Machuel, Directeur Général au titre de l'exercice 2018-2019, les politiques de rémunération les concernant pour l'exercice 2019-2020, et le nouveau régime de retraite dont le Directeur Général bénéficie depuis le 1^{er} janvier 2020 ;
- Cindy Cario pour présenter les résolutions proposées au vote de l'Assemblée Générale ;
- Jean-Christophe Georghiou de PwC pour présenter les rapports des Commissaires aux Comptes.

Il a également été projeté aux actionnaires une vidéo sur le Gouvernement d'entreprise pendant l'exercice 2018-2019.

DIALOGUE AVEC LES ACTIONNAIRES (QUESTIONS – REPONSES)

Il a été indiqué en séance qu'aucune question écrite n'avait été adressée par les actionnaires en amont de l'Assemblée.

Question n°1 : « Que fait Sodexo pour réduire le plastique ? »

Sodexo est très engagé dans la réduction du plastique. Des actions en matière de réduction de plastique, notamment à usage unique, sont menées, dans des filiales représentant à ce jour 70 % du chiffre d'affaires. Sodexo vise d'ailleurs à réduire le plastique dans toute sa chaîne logistique, comme le montre bien l'exemple du restaurant d'Inditex, mais aussi des restaurants en Belgique, au Royaume-Uni et bientôt en France.

Question n°2 : « Est-ce que Sodexo envisage d'investir dans la livraison de repas, comme l'a fait Carrefour cette année ? »

Sodexo est à l'écoute de ses consommateurs et doit s'adapter en permanence à leur demande partout dans le monde.

Les consommateurs veulent du choix, de l'immédiateté, une simplification de la commande et Sodexo est convaincu que la livraison de repas va être de plus en plus au centre de l'expérience consommateurs.

C'est dans cette optique que Sodexo fait évoluer ses services et investit dans la livraison de repas. L'entreprise a d'ailleurs acquis en décembre 2018, la société FoodChéri qui fait de la livraison de repas à Paris et en Ile de France mais également dans d'autres villes de France, telles que Lyon ou Bordeaux. De plus, l'activité Avantages & Récompenses a conclu également un certain nombre de partenariats avec les acteurs de la livraison de repas en France et dans d'autres pays comme l'Inde, le Brésil et les Etats-Unis.

Question n°3 : « Y a-t-il eu une entente sur les tickets restaurants avec la société Edenred comme le prétend la société Octopus ? »

Sodexo a pris acte de la décision de l'Autorité de la Concurrence du 18 décembre dernier et conteste fermement cette décision. En effet, cette décision témoigne d'une appréciation totalement erronée des pratiques en cause et du fonctionnement du marché et donc, Sodexo réfute vigoureusement le caractère anticoncurrentiel des échanges d'information via la centrale de règlement de titres.

Question n°4 : « Comment la data peut-elle aider Sodexo à changer les comportements et les habitudes alimentaires des consommateurs ? »

La lutte contre le gaspillage alimentaire est un sujet qui nous concerne tous puisqu'il est en effet scandaleux qu'environ 800 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde.

Sodexo est très impliqué dans la lutte contre le gaspillage, comme cela a été évoqué précédemment par Denis Machuel, avec notamment le déploiement du programme WasteWatch. Dans le cadre de cette lutte, la data est importante et elle aidera Sodexo dans son combat mais il ne faut pas oublier que c'est le comportement de chacun d'entre nous qui va vraiment aider à combattre le gaspillage alimentaire.

Question n°5 : « Est-ce que les nouvelles tendances alimentaires des consommateurs (flexitarisme, végétarisme, véganisme, bio, local) ainsi que la loi Egalim vont avoir une incidence sur les coûts d'approvisionnement ? Est-ce que ces repas peuvent être compétitifs par rapport aux repas plus classiques ? »

Sodexo est en train de réinventer sa chaîne d'approvisionnement suite aux nouvelles tendances alimentaires de ses consommateurs qui sont de plus en plus attirés par un approvisionnement local, voire bio par exemple.

Ces nouvelles tendances alimentaires font évoluer les prix pour prendre en compte la valeur apportée mais nos consommateurs doivent comprendre la valeur qui est apportée par ces nouvelles tendances et être prêt à mettre la valeur associée.

En tout état de cause, Sodexo doit s'adapter et fait donc évoluer la façon dont il conçoit les menus. Par exemple, un menu végétarien n'est pas forcément moins onéreux qu'un menu à base de viande mais la dynamique de prix que Sodexo est capable de créer lui permet de rester compétitif. De plus, les circuits courts peuvent avoir un impact positif sur l'efficacité économique puisque Sodexo ne retrouve plus les intermédiaires de la chaîne.

Sodexo est donc convaincu que les efforts réalisés dans cette transition sont porteurs de sens pour la planète mais également pour le Groupe. L'entreprise construit donc ses offres de demain sur ce présupposé.

Question n°6 : « Est-ce que Sodexo ne devrait pas imposer une règle plus exigeante de détention minimale d'actions par les administrateurs afin de les inciter à détenir un plus grand nombre d'actions de la société ? »

Sodexo est conforme aux recommandations du Code Afep-Medef et impose dans son règlement intérieur à ses administrateurs de détenir un nombre minimal de 400 actions de la Société.

Question n°7 : « Quelles sont vos prévisions pour l'année 2021 qui s'annonce être une année creuse puisqu'il n'y aura pas d'événements sportifs de l'envergure de la coupe du monde de rugby ou bien des jeux olympiques ? »

Sodexo ne donne jamais ses prévisions pour le prochain exercice et donc l'entreprise ne donne pas à ce stade ses prévisions pour l'exercice 2020-2021.

L'exercice 2019-2020 se compose de grands événements représentant à peu près 100 points de base de chiffre d'affaires donc l'exercice en cours se compose à peu près de 3% de croissance interne hors événements exceptionnels. La dynamique de Sodexo aujourd'hui est de se concentrer sur la fidélisation de ses clients comme indiqué précédemment. Le dynamisme de l'année 2019-2020 permettra à Sodexo d'avoir une bonne vision sur 2020-2021 et de donner une *guidance* que Sodexo saura tenir.

VOTE DES RESOLUTIONS

L'Assemblée a notamment approuvé les comptes de l'exercice 2018-2019 ainsi que la distribution d'un dividende de 2,90 euros par action. De plus, une majoration de 10% du dividende (soit 0,29 euro supplémentaire par action) est attribuée aux actions inscrites au nominatif depuis plus de 4 ans (dans la limite de 0,5 % du capital par actionnaire).

L'Assemblée a également nommé deux nouveaux Administrateurs, Véronique Laury et Luc Messier, pour une durée de trois ans et a renouvelé les mandats de Sophie Stabile et Cécile Tandeu de Marsac en qualité d'Administrateurs pour une nouvelle durée également de trois ans.

L'Assemblée a approuvé les éléments de la rémunération, au titre de l'exercice 2018-2019, de Sophie Bellon, Présidente du Conseil d'Administration et de Denis Machuel, Directeur Général. Elle a également approuvé la politique de rémunération de la Présidente du Conseil d'Administration et du Directeur Général pour l'exercice 2019-2020, ainsi que l'engagement règlementé en faveur de Denis Machuel relatif à la mise en place d'un régime de retraite supplémentaire à prestations définies.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a renouvelé le programme de rachat d'actions pour une durée de 18 mois afin de couvrir les plans d'attributions d'actions, de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions et d'assurer la liquidité et animer le marché de l'action Sodexo.

De plus, l'Assemblée Générale a approuvé toutes les modifications statutaires proposées notamment pour tenir compte des nouvelles dispositions législatives.

Enfin, l'Assemblée a approuvé plusieurs résolutions financières visant à déléguer au Conseil d'Administration, pendant une durée de 26 mois, le pouvoir de réduire le capital par annulation d'actions auto-détenues mais également le pouvoir pour augmenter le capital social (i) avec maintien du droit préférentiel de souscription, (ii) par incorporation de primes, réserves ou bénéfices, (iii) réservée aux salariés adhérents de plans d'épargne d'entreprise.

À propos de Sodexo

Créé en 1966 à Marseille par Pierre Bellon, Sodexo est le leader mondial des services de Qualité de Vie, facteur essentiel de performance des individus et des organisations. Présent dans 67 pays, Sodexo sert chaque jour 100 millions de consommateurs avec une offre unique de Services sur Site, de Services Avantages et Récompenses et de Services aux Particuliers et à Domicile. Sodexo propose à ses clients une offre intégrée de services, fruit de plus de 50 ans d'expérience : de la restauration à l'accueil, la propreté, l'entretien et la maintenance technique des matériels et installations, des services et programmes stimulant l'engagement des collaborateurs aux solutions simplifiant et optimisant la gestion des déplacements et frais professionnels, jusqu'aux services d'aide à domicile, de crèches et de conciergerie. La réussite et la performance de Sodexo reposent sur son indépendance, son modèle économique durable, ainsi que sa capacité à assurer le développement et l'engagement de ses 470 000 collaborateurs à travers le monde.

Sodexo est membre des indices CAC 40, FTSE 4 Good et DJSI.

Chiffres clés (au 31 août 2019)

22,0 milliards d'euros de chiffre d'affaires consolidé

470 000 collaborateurs

19^e employeur mondial

67 pays

100 millions de consommateurs chaque jour

13,6 milliards d'euros de capitalisation boursière (au 26 février 2020)

Contacts

Analystes et Investisseurs

Virginia JEANSON

Tél. : +33 1 57 75 80 56

virginia.jeanson@sodexo.com

Direction Juridique Corporate

Olivia GUILLAUME

Tél. : +33 1 57 75 85 90

olivia.quillaume@sodexo.com